

## Conditions générales de ventes

## 1. Les Parties

Les présentes conditions générales de vente (« CGV ») sont conclues entre FORMARKET et le Client professionnel (ci-après dénommé le « Client »).

# 2. Objet et application des CGV

Les CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le client souscrit à une formation au bénéfice d'une ou plusieurs personne(s) physique(s) assistant à la formation (ci-après dénommé le « Participant »). Lorsqu'il exerce à titre individuel, le Client est le Participant.

Toute inscription à une formation auprès de FORMARKET, qu'elle que soit le support, est soumise aux CGV.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de FORMARKET, prévaloir sur ces conditions générales de vente.

Les CGV sont adaptées aux modalités particulières du type de formation (en Présentiel, en F.O.A.D) suivi.

Le fait de passer commande implique la consultation préalable des présentes conditions générales et l'adhésion automatique, irrévocable et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

En conséquence, le Client reconnaît être parfaitement informé du fait que son accord concernant le contenu des présentes conditions générales ne nécessite pas la signature manuscrite de ce document, dans la mesure où il souhaite commander une formation par l'intermédiaire d'un document administratif (bulletin d'inscription, convention de formation...) faisant référence au présentes CGV.

# 3. Evolution des CGV

FORMARKET se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le Client.

Les CGV sont envoyées avec la convention de formation.

## 4. Services

FORMARKET conçoit et propose dans son offre de formation des formations :

- en Présentiel (interentreprises et intra entreprise),
- en F.O.A.D (via une plateforme pédagogique)

## 4.1 Formations en présentiel

4.1.1 Inscription

L'inscription à une formation peut se faire via un formulaire d'inscription à adresser au service inscriptions de FORMARKET.

L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participant.



FORMARKET se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute inscription d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

.

## 4.1.2 Modalités et délais d'accès

Vous pouvez pour toute inscription ou renseignement, nous contacter :

- par mail à contact@formarket.fr
- par téléphone au 03 69 24 68 75 du Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le Vendredi de 9h30 à 14h30.
- Toute demande de renseignement est traitée dans les 48 h.

Durant le 1er contact, vous serez informé des modalités de la formation.

#### 4.2 F.O.A.D

4.2.1 Inscription

L'inscription à une formation peut se faire via le formulaire à adresser au service inscriptions de FORMARKET.

L'inscription est effectuée au nom de la personne physique participant.

FORMARKET se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute inscription d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

## 4 .2.2 Accès au service

L'accès à la plateforme pédagogique se fait via l'outil pédagogique mis à disposition par FORMARKET via un lien de connexion unique et valable uniquement pour la durée de la formation.

Le participant devra préalablement à l'accès à la plateforme pédagogique s'assurer que le poste de travail et la connexion internet utilisés pour l'accès à la plateforme pédagogique répondent aux prérequis demandés par FORMARKET.

FORMARKET fourni une assistance technique aux participants lors de la formation en ligne. Le service d'assistance technique reste accessible au 03 69 24 68 75 durant les heures d'ouverture du centre (soit du Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 et le Vendredi de 9h30 à 14h30) pour une assistance lors de la connexion à la plateforme de FOAD. Le service est également accessible par mail à : contact@formarket.fr.

Le contrôle par le participant du fonctionnement et de la configuration de son poste de travail quelques jours avant la mise en place de la formation.

# 5. Conditions financières

Les conditions financières visées ci-après s'appliquent aux deux types de formations objet des présentes CGV.

#### 5.1 Tarifs

Les tarifs sont forfaitaires. Ils sont indiqués en euros et Hors Taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur à la date de l'inscription. Ils sont communiqués par FORMARKET sur demande.

FORMARKET se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment avant contractualisation avec les clients.



Les tarifs ne comprennent pas les repas et pause-café éventuelles. Toute formation commencée est due en totalité.

# 5.2 Règlement

Le règlement des formations se fait selon les modalités convenues entre les parties. Il est possible ou non de procéder à la subrogation du paiement via un OPCO. Les modes de règlement pour les formations sont les suivants :

- par chèque libellé à l'ordre
- par virement bancaire via le RIB indiqué sur chaque facture.

#### 6. Annulation

#### 6.1 Pour les formations en présentiel et en F.O.A.D

## 6.1.1 Annulation/report par le Client - Absence du participant

Les demandes d'annulation (d'inscriptions ou de sessions confirmées), quelle qu'en soit la cause, ne donnent lieu à remboursement que si elles parviennent à FORMARKET, par écrit, au plus tard **8 (huit)** jours ouvrés avant la date de début des formations.

Passé ce délai, aucun report sur une autre session n'est possible, aucun remboursement ne peut intervenir, et le montant de la formation est dû intégralement à titre de dédit.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, aucun report sur une autre session n'est possible et le montant de la formation est intégralement dû.

En cas de réalisation partielle de la formation et dans tous les cas ci-dessus énoncés, seules les prestations réalisées peuvent donner lieu à un financement par l'OPCO sous réserve de l'accord de prise en charge par celui-ci du coût de la prestation au titre de la formation professionnelle

Les montants versés par le client au titre de dédommagement ne pourront pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par un OPCO.

# 6.1.2 Annulation ou report par FORMARKET

FORMARKET se réserve le droit, sans dédommagement :

- d'annuler la tenue d'une session de formation. Dans ce cas, le Client et le Participant sont informés aussi vite que possible et le Client est remboursé de la totalité de son règlement.
- de reporter la date de la session de formation ou de modifier le lieu de son déroulement si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent. Dans ce cas, le Client et le Participant sont informés aussi vite que possible.

## 7. Exclusion et suspension de la formation

Tout incident de paiement entraînera automatiquement et de plein droit la suspension de l'accès aux formations objet des présentes CGV, et ce jusqu'à la régularisation de l'incident.



# 7.1 Formations en présentiel

FORMARKET se réserve le droit d'exclure, et ce à tout moment, tout Participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux règlements intérieurs et du lieu de formation applicables aux Participants. Dans ce cas, FORMARKET ne procédera à aucun remboursement de la formation non suivie par le Participant.

## 7.2 Formations en F.O.A.D

Sans préjudice de son droit à résilier les CGV conformément à l'article 8, et outre la suspension des Services pour incident de paiement susvisé, en cas de non-respect avéré des présentes CGV FORMARKET, pourra suspendre immédiatement l'accès à la plateforme de formation relative aux formations e-learning sans que le Client puisse prétendre à aucune indemnité de ce fait. La suspension sera notifiée par e-mail au Participant concerné et au Client commanditaire de la formation.

## 8. Résiliation

En cas d'inexécution par l'une ou l'autre des Parties des obligations prévues dans les présentes CGV, la Partie créancière de l'obligation inexécutée pourra mettre en demeure l'autre Partie d'avoir à exécuter ladite obligation par lettre recommandée avec avis de réception. Si quinze (15) jours après sa réception par l'autre Partie cette mise en demeure est restée infructueuse, la Partie créancière de l'obligation inexécutée pourra notifier à l'autre Partie la résiliation Des CGV de plein droit et sans formalités. Les article 9, 10, 11,12 et 13 des présentes CGU restent en vigueur en cas de résiliation des CGV.

# 9. Obligations du Client et du Participant

Le Client s'engage à informer les Participants des obligations susvisées qui s'appliquent à eux. Si le Participant ne remplit pas ses obligations, le Client demeure pleinement responsable du non-respect de ces obligations par les Participants.

Le Client et/ou le Participant s'engage à :

- Ne pas communiquer à autrui pour quelque raison que ce soit son identifiant et son mot de passe (portail de téléchargement des supports de formation, accès à la plateforme pédagogique...)
- Ne pas communiquer les liens de connexion pour l'accès à la plateforme pédagogique.
- Ne pas permettre l'accès à la plateforme à des personnes étrangères à la convention, y compris d'autres membres du personnel du Client.
- Garantir la propriété intellectuelle des éléments diffusés et mis à disposition lors des formations quelle qu'en soit leur nature. La copie informatique des textes, images et codes de ceux-ci. La diffusion non autorisée des documents téléchargeables et des liens hypertextes sont des atteintes au droit de la propriété intellectuelle induisant une responsabilité pénale quant à son auteur.
- Ne pas utiliser les moyens de communication intégrés (messagerie, forums, chats) à des fins de promotion, publicité non désirée, protestation et de diffusion d'images ou propos contraires aux bonnes
- S'assurer que le poste de travail utilisé pour l'accès à la plateforme est équipé des moyens suffisants pour empêcher la propagation de virus informatiques notamment des virus utilisant les carnets d'adresses de messagerie ou s'insérant dans les pièces jointes aux mails.
- Payer les formations objet des présentes CGV auxquelles il adhère.



# 10. Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle grevant les supports pédagogiques et tous autres document mis à disposition (ci-après dénommés « les supports ») des Participants par FORMARKET dans le cadre des formations objet des CGV sont la propriété exclusive de FORMARKET.

Par conséquent, le Client ne dispose d'aucun droit de propriété intellectuelle sur les supports et il s'interdit d'utiliser, reproduire directement ou indirectement en totalité ou en partie, d'adapter ou de modifier, de traduire, de représenter de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel ayant ou pas assisté à la formation ou à des tiers les supports sans l'autorisation écrite de FORMARKET.

Le Client ne pourra utiliser le contenu des formations de la Plateforme ou des supports que pour les participants inscrits aux formations objet des CGV et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus de la Plateforme et/ ou supports non autorisés.

# 11. Responsabilité

Le Client, est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par FORMARKET. La responsabilité de FORMARKET ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité de FORMARKET serait retenue, le montant total de toute somme mise à la charge de FORMARKET ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la formation concernée.

# 12. Données personnelles

FORMARKET s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, comprenant notamment le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



# 13. Dispositions générales

Si une quelconque clause des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la formation.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à ce droit.

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Tout litige se rapportant à son exécution ou à son interprétation sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de STRASBOURG, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.